



COMMUNE D'URCUIT

MAIRIE D'URCUIT

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le Conseil municipal se réunira, dans la salle habituelle du Conseil, le

**Jeudi 30 mars 2023 à 18h30.**

**AFFICHE LE**

**24 MARS 2023**

L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

1. Compte de gestion 2022 – Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».
2. Compte administratif 2022 – Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».
3. Affectation du résultat 2022 - Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».
4. Compte de gestion 2022 – Budget principal.
5. Compte administratif 2022 – Budget principal.
6. Affectation du résultat 2022 – Budget principal.
7. Règlerment budgètaire et financier.
8. Taux des taxes locales 2023.
9. Budget primitif 2023 - Budget principal.
10. Budget primitif 2023 - Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».
11. Forfait communal année scolaire 2022/2023.
12. Convention CAF – Convention Territoriale Globale (CTG).
13. Convention CAF / Commune d'URCUIT – Promeneur du Net 2023/2024.
14. Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps complet et suppression d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet.
15. Convention de portage avec l'EPFL Pays Basque – Le Port.
16. Modalités de cession de la parcelle communale AS 252.
17. Mise en œuvre de la procédure des biens sans maître avec la SAFER.
18. Questions diverses.

Fait à URCUIT, le 24 mars 2023.

Le Maire,  
Raymond DARRICARRÈRE